



“ Pourquoi est-il important de questionner sur l'éventualité d'une grossesse ? ”

Pour certaines patientes enceintes, des précautions particulières s'imposent

Le risque d'effets nocifs dus aux rayonnements ionisants est plus élevé pour les enfants à naître, surtout lors des premiers mois de la grossesse. Il est important de demander explicitement si la patiente est ou pourrait être enceinte. Dans certains cas, il peut être conseillé de reporter l'examen d'imagerie ou d'envisager un examen alternatif afin de protéger le fœtus.

Sauf nécessité vitale ou urgence, il est recommandé de reporter scanners et radiographies de la région abdominale/pelvienne en fin de grossesse. Si ce n'est pas possible et que l'examen doit être effectué, toutes les précautions nécessaires doivent être prises pour minimiser la dose administrée au fœtus.

Parlez-en avec vos patientes !

Dans certains cas, éviter ou reporter un examen d'imagerie est dans l'intérêt de la patiente !



Les bénéfices pour la patiente

- Elle évite une exposition inutile aux rayonnements ionisants entraînant un risque potentiel pour le fœtus
- Elle reçoit une attention particulière, en s'assurant du choix de l'examen d'imagerie diagnostique qui implique le moins d'exposition possible aux rayonnements ionisants ou pas du tout

Quelles informations pour les radiologues ?

La confirmation ou la suspicion de grossesse doivent figurer explicitement dans la demande d'examen transmise au radiologue. Les demandes nécessitant un examen particulièrement exposant de la région abdominale/pelvienne (scanners) doivent faire l'objet d'une attention particulière. Dans de nombreux cas, le radiologue peut adapter l'examen de façon à limiter ou éviter l'exposition aux rayonnements ionisants. Un échange préalable avec le radiologue reste la clé pour un examen adapté.

Comment parler d'imagerie avec vos patientes enceintes ?

Même si la dose de rayonnement est faible, l'exposition aux rayons X d'un enfant à naître représente un risque plus élevé que chez l'adulte. Les lésions cellulaires dans les tissus en développement rapide du fœtus peuvent potentiellement, en fonction de la dose reçue et du stade de la grossesse, entraîner une augmentation du risque de cancer. En cas de doses exceptionnellement élevées (rarement atteintes lors d'un seul examen diagnostique), un retard de croissance, des malformations et des lésions cérébrales¹ pourraient apparaître.

1. Source : United Nation Environment Program «Radiation: Effects and Sources» (2016)

Parlez-en avec vos patientes !